



LA REQUETE DANS LES INTERACTIONS VERBALES EN WOLOF : DESCRIPTION ET CATEGORISATION D'UN ACTE INCURSIF

[Étapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 12-10-2025 / Date de retour d'instruction : 22-10-2025 / Date de publication : 12-12-2025

Sidy Mockhtar NDAO

Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal

✉ ndaomokhtar5@gmail.com

Résumé : L'interaction wolof, en tant que genre bimodal et plurisémiotique, obéit à un code linguistique spécifique. Abordée sous l'angle de la politesse, la requête illustre parfaitement cette singularité propre à la langue wolof. Dans la nomenclature searlienne des actes de langage, la requête apparaît comme un directif, un « acte de faire-faire et de faire-agir ». Omniprésent dans les échanges sociaux wolof, cet acte, bien qu'incursif, est ritualisé. Inscrivant la langue dans une théorie de l'action, cette contribution a pour objectif de décrire et catégoriser cet acte multiforme. Le soubassement théorique de cette étude repose sur la linguistique actionnelle et/ou interactionnelle.

Mots-clés : Interaction-requête-acte de langage directif-linguistique actionnelle.

THE REQUEST IN VERBAL INTERACTIONS IN WOLOF: DESCRIPTION AND CATEGORIZATION OF AN INCURSIVE ACT

Abstract: As a bimodal and plurisemiotic type of interaction, Wolof follows a specific linguistic code. Approached from the point of view of politeness, the request perfectly illustrates this singular aspect of the Wolof language. In the Searlian terminology of the speech act, the request appears as a directive, an "act of doing and of acting". Omnipresent in Wolof social exchanges, this act, though incursive, is ritualized. Inscribing language within a theory of action, this contribution aims to describe and categorize this multifaceted act. The theoretical underpinning of this study will be actional or interactional linguistics.

Keywords: Interaction-inquiry-directive speech act-actional linguistics.

Sigles et Abréviations

PRON : Pronom

DET : Déterminant

FTA : Face Threatening Act

INJECT: Interjection

IMP: Impératif

COM: Commitatif

INT.M : Intonation Montante

INT. D : Intonation Descendante

1. SG : Première personne du singulier

2. SG : Deuxième personne du singulier

1. PL : Première personne du pluriel

2. PL : Deuxième personne du pluriel

INAC : Inaccompli

NEG : Négatif

CONJ : Conjonction

OBJ : Objet

EMPH : Emphase

SJ : Sujet

SUFF : Suffixe

APLI : Applicatif

M. E : Marqueur Elidé.

PREP : Préposition

Introduction

La réalité fondamentale de la langue est l'interaction, qu'elle soit verbale, paraverbale et non verbale. Elle assure non seulement la fonction de communication au sein des communautés et permet également, par ricochet, de tisser des rapports sociaux. Elle véhicule des valeurs, des pratiques et des représentations qui lui sont intrinsèquement liées. L'interaction en wolof se caractérise par un ensemble d'actes qui permettent aux locuteurs de co-construire le réel et de rendre leurs actions intelligibles. Parmi ces actes, la requête occupe une place centrale. Son degré d'imposition dans la communication wolof est tel qu'elle mérite une attention particulière, tant sur le plan linguistique que socioculturel.



De nombreuses études ont souligné la centralité de la requête dans les interactions verbales. Parmi tous les outils dont dispose l'être de parole pour « faire agir autrui », la requête apparaît sans doute comme le plus efficace. Ce constat est partagé par Doehler et Horlacher (2023, p.10), qui, pour diverses raisons, placent la requête au cœur des recherches contemporaines sur l'interaction verbale.

D'abord, la requête est une action élémentaire et omniprésente de l'échange social : que nous soyons et où que nous agissions, la demande d'un faire adressée à autrui relève de nos actions les plus routinières. Ensuite, la requête constitue une action potentiellement délicate, qui met en jeu les droits et obligations des participants, mobilisant des dimensions épistémiques et déontiques complexes ; elle agit à ce titre comme un vecteur contribuant à la fois à structurer et à refléter les rapports sociaux entre les participants, tout comme les contextes plus larges de leurs rencontres. Enfin, les ressources linguistiques et autres (p. ex. corporelles) mises en opération pour accomplir une requête sont diverses, et cette diversité suscite de nombreux débats autour de la définition même de ce que représente une requête.

Abordant la requête sous l'angle de la politesse, Mbow (2011, p.106) le qualifie d'acte compromettant pour la relation interpersonnelle. Dit-il :

Un grand nombre de requêtes, dans l'interaction verbale, traduit une certaine impolitesse linguistique, et les interlocuteurs ont l'impression de recevoir régulièrement des menaces de leurs faces. Aussi cela s'explique-t-il par le fait que la requête comporte une grande force illocutoire qui rend impoli celui qui l'utilise.

Cet acte de « faire agir autrui » est fondamentalement incursif, dans la mesure où il remodèle les rapports de position et les dynamiques de pouvoir, générant ainsi une asymétrie dans l'interaction. L'être de parole est en quête permanente de pouvoir symbolique. Dans l'interaction wolof, le recours à la requête comme levier d'autorité dépasse largement la simple question de choix ou la recherche d'effets pragmatiques.

Pour éviter une approche réductrice de cet acte directif, son étude doit être menée selon deux perspectives complémentaires :

- La dimension sociale ;
- La dimension formelle de l'acte ;

Ce constat nous conduit à poser deux interrogations fondamentales :

- Quelles sont les formes, les déclinaisons et les modalités d'expression que peut revêtir l'acte de requête dans les interactions wolof, en fonction des contextes sociaux, des rapports de pouvoir et des registres de langue?
- Quelles sont les visées pragmatiques d'un tel acte: cherche-t-il uniquement à obtenir une action, ou mobilise-t-il également des enjeux relationnels, identitaires et symboliques propres à la culture wolof ?

1. Cadre théorique de la recherche

Cette recherche peut s'appuyer sur les acquis théoriques de l'analyse conversationnelle. Selon ce courant de pensée, tout acte verbal peut être analysé sous deux angles:

- Du point de vue de son contenu (contenu propositionnel);
- Du point de vue de la relation interpersonnelle (les rapports qu'entretiennent les différents locuteurs).

Une troisième perspective que nous envisageons, en complément aux deux autres approches est l'approche descriptive. Celle-ci consiste à étudier l'énoncé dans ses dimensions morpho-phonologiques et syntaxiques, afin de mieux comprendre les formes linguistiques que peut revêtir l'acte de requête

Nous inscrivons également cette étude dans une théorie de l'action. Les travaux issus de cette école mettent en lumière le pouvoir performatif du langage, en tant qu'outil de transformation des rapports sociaux.

L'ouvrage d'Austin (1970), *How to do things with words*, traduit en français sous le titre *Dire, c'est faire*, constitue le véritable point de départ d'une réflexion approfondie sur le pouvoir de la parole.

Bien que significatif, l'apport d'Austin, enrichi par les travaux de Searle (1972, 1983), notamment dans la théorisation des actes de langage, demeure principalement centré sur énoncés monologiques. Or, comme le dit Gumperz (1982, p.29): « *speaking is interacting* ». Ces approches n'ont pas pleinement exploré la dimension interactive de l'acte de langage, en particulier dans les échanges dialogiques. C'est pourquoi il convient de saluer la contribution de Kerbrat-Orecchioni (2012) qui, intégrant ces différentes dimensions, propose un modèle d'analyse du langage en situation. La pragmatique interactionnelle (ou linguistique interactionnelle) permet, en effet, de mieux articuler langage et société.

2. Méthodologie de la recherche

Les recherches en analyse interactionnelle s'appuient sur des corpus oraux recueillis en situation naturelle. Cette approche permet une description plus fine de la langue et de son mode de fonctionnement. La démarche est résolument empirico-inductive, tout en intégrant une dimension interprétative. Ce type de procédé permet de comprendre les faits interactifs dans leur milieu naturel, en considérant la langue comme un produit social. Elle implique trois phases fondamentales:

- La collecte;
- La transcription;
- L'analyse.

Traverso (2007, p.22) met en lumière les éléments clés de cette approche méthodologique en ces termes :



L'analyse des interactions repose sur une méthode inductive, elle part des données en cherchant à identifier des comportements interactionnels récurrents, pour en proposer des catégorisations et formuler des généralisations. La démarche est résolument descriptive. Elle se fonde sur l'observation, l'enregistrement et la transcription minutieuse d'interactions authentiques.

Cette démarche peut être rapprochée de celle de Labov (1978) qui, en s'appuyant sur des données authentiques, repose sur l'observation de la langue dans son contexte socioculturel. La collecte implique une observation participante. L'analyse, quant à elle, repose sur une méthode interprétative, qui vise à dégager le sens des pratiques discursives à partir de leur inscription dans un cadre social donné.

En adoptant cette méthodologie, notre objectif est de parvenir à une théorisation de l'acte de requête, en nous appuyant sur l'analyse d'interactions authentiques en wolof. Il s'agit de dégager les régularités discursives, les stratégies interactionnelles et les formes linguistiques propres à cet acte, tout en tenant compte de son inscription dans un cadre socioculturel spécifique. Cette approche vise à articuler les dimensions formelles, et sociales de la requête, afin d'en proposer une modélisation qui reflète la richesse et la complexité des pratiques langagières en contexte wolof.

3. Données et transcription

Les interactions qui seront étudiées sont tirées ou extraites de sources diverses :

- interactions familiales enregistrées entre parent, époux et enfant;
- interactions commerciales entre vendeur et acheteur;
- interactions pédagogiques en classe, impliquant enseignant/apprenants ainsi qu'entre apprenants (lors des exposés);
- interactions télévisuelles, issues de séries sénégalaises;
- interactions dans les transports, entre apprenti et voyageur;
- interactions religieuses, entre guide religieux et fidèle.

Toutes les données recueillies sont transcrites selon le code spécifique suivant :

+++	Pause longue
++	Pause moyenne
+	Pause brève
↑	Intonation montante
↓	Intonation descendante
MAJ.	Accent d'insistance

Tableau 1 : Code de transcription

4. Des conceptions de la requête

Searle (1984) classe la requête dans la catégorie des directifs. Par directif, il entend tout acte par lequel un locuteur cherche à faire (ré) agir son interlocuteur, en provoquant chez lui un changement d'état ou d'attitude, qu'il soit spontané, temporaire ou durable. La portée obligatoire de cet acte reflète son degré d'incursivité, c'est-à-dire sa capacité à imposer une action ou une réponse. Dans la terminologie de Brown et Levinson (1987), il s'agit d'un Face-Threatening Act (FTA) qui affecte la face négative de la cible.

Vanderveken (1988, p.182) définit l'acte de requête comme le fait de « *demander à quelqu'un de faire une chose d'une façon relativement formelle* ». L'acte devient alors un faire-(ré) agir agissant, impliquant une obligation d'ajustement du monde aux mots, une idée qui fait écho à la pensée de Searle sur la force illocutoire du langage. Par exemple, dans l'énoncé suivant, dont l'objectif est clairement défini, et indépendamment de tout processus inférentiel, il n'est attendu que la satisfaction d'un désir ou d'une volonté:

1. Jox ma téere bi			
Jox	ma	téere	bi
Donner	PRON.1SG	Livre	DET
Donne-moi le livre			

Pour que l'acte réussisse, il doit nécessairement s'accompagner d'une réactive telle que « am » (tenez), correspondant à l'action formelle évoquée par Vanderveken. Cependant, dans l'énoncé, aucune marque morphologique explicite ne permet de l'interpréter directement comme une requête. Ainsi, dans des cas de malentendus interculturels, l'acte pourrait échouer. La conception de l'auteur, dans la dynamique de l'interaction, doit donc inclure le calcul interprétatif de la part de l'interlocuteur afin de mieux cerner l'acte.

Conciliant les points de vue linguistique et pragmatique, Kerbrat-Orecchioni (2012) conçoit la requête, avec la question, comme une sous-catégorie de la demande pressante. Ainsi, on distingue deux types de requêtes:

- une requête du dire;
- une requête du faire.

Tous deux contraignent l'interlocuteur à l'accomplissement d'une action ou d'une réaction. Elle affirme (2012, p.98): « *nous parlerons de requête chaque fois qu'un locuteur produit un énoncé pour demander à son interlocuteur d'accomplir un acte quelconque (à caractère non langagier)*. ». Bien que succincte, cette définition englobe toutes les dimensions de l'acte, qu'elles soient langagières ou non langagières.



5. Des marqueurs de la requête

La requête peut être formulée de manière directe ou indirecte. Ses marques peuvent être formelles ou implicites. Elles peuvent être verbales et/ ou paraverbales. Dans la tradition descriptive de la langue wolof, la requête, en tant qu'acte directif, est généralement exprimée par le mode injonctif, qui se décline en deux versants ; l'un correspondant à la requête directe, l'autre la requête indirecte, que la forme soit à l'accompli ou à l'inaccompli. Comme le précise Cissé (2015 : 6) :

L'injonctif renvoie au mode des ordres et des directives qui peuvent être stricts ou atténués. À chacun des deux pôles, l'aspect comporte un sens qui lui est spécifique. L'accompli traduit une action envisagée dans sa globalité, alors que l'inaccompli exprime une action envisagée dans son déroulement. L'injonctif comporte deux modèles : q l'impératif [...] pour un ordre strict, et l'obligatif [...] pour un ordre atténué.

Cette distinction entre accompli et inaccompli permet de nuancer l'intention du locuteur: l'accompli marque une action attendue immédiatement ou déjà amorcée, tandis que l'inaccompli renvoie à une action projetée ou hypothétique. Ces subtilités morphologiques traduisent la richesse du système verbal wolof et la finesse des stratégies interactionnelles mobilisées dans les requêtes.

5.1. La requête directe

La requête directe en wolof se réalise sous forme d'impératif, généralement marqué par le morphème *-al* et ses variantes (*-eel* et *-l*) au singulier, et *-leen* au pluriel. Il est important de rappeler que l'impératif en wolof ne se décline qu'en deux formes, ce qui confère à l'acte une structure relativement stable. La visée illocutoire demeure la recherche d'un changement d'état, en accord avec la volonté exprimée dans le contenu propositionnel.

Comme nous l'avons déjà souligné, notre analyse des interactions ne se limite pas aux seules dimensions linguistiques. Elle intègre également d'autres dimensions, essentielles à la compréhension globale des dynamiques communicatives.

La requête, en tant qu'acte directif, suscite toujours une réaction, qu'elle soit verbale, non verbale ou paraverbale. Cette réaction peut prendre la forme d'un accord ou d'un désaccord, mais rarement celle du mépris, en raison de la forte charge émotionnelle que porte l'acte.

Kerbrat-Orecchioni (2012, p.106) distingue deux grandes catégories de réactions à une requête :

- « réaction positive d'acceptation : enchaînement « préféré » ;
- réaction négative de refus : enchaînement « non préféré », fortement menaçant pour le requêteur, qui risque de s'en offusquer si le refus n'est pas accompagné de justifications copieuses et édulcorants en tous genres »

La séquence infra analysée est tirée de la série Ajda (kooru Adja¹, saison 2, épisode 18). La discussion a lieu entre Diogye Sène et son neveu Doudou.

2. Hee+Duudu génnal néeg bi ↑							
Hee	+	Duudu	génn	-al	néeg	bi	↑
INJECT	P.B	Doudou	sortir	IMP.2SG	chambre	DET	INT.M
Hey Doudou, sors de la chambre ↑							

3. Waxeel ak man ndànk					
Wax	-e	-al	ak	man	ndànk
Parler	APPL	IMP.2SG	PREP	PRON.1SG	doucement
Parle-moi doucement					

4. Duudu +++ génnal néeg bi ↓						
Duudu	+++	génn	-al	néeg	bi	↓
Doudou	P.L	sortir	IMP.2SG	chambre	DET	INT.D
Doudou, sors de la chambre ↓						

Dans l'extrait (2), l'acte commence par une interpellation (*hee*), suivie immédiatement d'une directive. Il s'agit, en effet, d'un FTA renforcé triplement ; par l'interpellation, par l'impératif et par l'intonation montante. Ici, le degré d'imposition² atteint son niveau maximal. Sur le plan linguistique, le morphème *-al*, suffixé au verbe **wax** (parler), marque la *requête du faire*. Sur le plan pragmatique, la forte portée contraignante de l'acte ne garantit pas pour autant sa réussite ; la visée n'est pas atteinte, aucun ajustement du monde aux mots ne s'opère. Au contraire, l'interaction révèle une *réaction négative de refus* (temporaire). Cependant, ce refus est accompagné d'un procédé justificatif. L'interlocuteur ne se conformera à la volonté exclusive du locuteur qu'à certaines conditions. Ainsi, seul le calcul interprétatif pourrait amener le locuteur à adoucir son acte pour obtenir le résultat escompté. Ce calcul peut apparaître sous cette forme :

¹ La série Kooru Adja est une production sénégalaise qui met en scène des dynamiques familiales et sociales à travers des dialogues riches et ancrés dans la culture locale.

² L'interaction est ici verticale. Il s'agit d'un père, occupant hiérarchiquement la position haute qui donne à son fils, qu'il relègue à la position basse, un ordre direct.

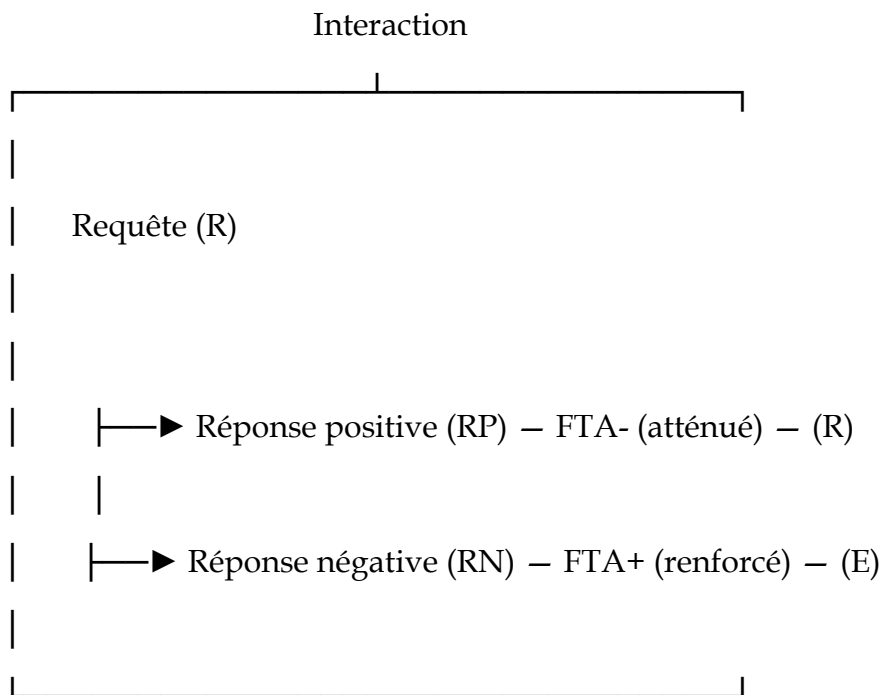


Figure 1 : *Schéma du calcul interprétatif*

- R = La requête initiale formulée par le locuteur.
- RP (FTA-) = Réponse positive atténuée, minimisant la menace de la face de l'interlocuteur.
- RN (FTA+) = Réponse négative amplifiée, accentuant la menace de la face.

Le choix de l'un ou l'autre procédé entraîne la réussite (R) ou l'échec (E) de l'acte.

En (3), la réactive de D est un FTA, en réponse à un acte initial encore plus tendu. Le suffixe amalgamé **-eel**, qui marque l'acte directif résulte de la combinaison du suffixe de l'applicatif **e-** et de l'injonctif **-al**. L'harmonie vocalique, attestée en wolof, entraîne la voyelle précédente (e-) à répandre son trait fermé sur les voyelles subséquentes. Ce processus peut être interprété comme un circonstanciel de manière, puisque le focus est beaucoup plus centré sur la *façon de dire l'énoncé*. L'acte semble réussir, dans la mesure où il contraint l'interlocuteur à reformuler son énoncé, entraînant ainsi une reconfigurant des positions dans les rapports de place.

L'intervention (4) constitue une allégeance, une acceptation, à la volonté exprimée en (3). Sur le plan non verbal et paraverbal, plusieurs marqueurs d'adoucissement sont observables, malgré le caractère direct et donc incursif de la requête:

- Une pause longue, traduisant une hésitation ou une réflexion;

- Une gestuelle timide, atténuant l'imposition de l'acte;
- Une intonation descendante, signalant une soumission ou une moindre résistance.

Ces éléments contribuent à une réduction de la contrainte, rendant l'acceptation plus nuancée et ajustée à la dynamique interactionnelle.

D'autres variantes et déclinaisons du morphème *-al* peuvent aussi être des marqueurs de la requête directe. Il s'agit, en l'occurrence, de *-l* et de *-leen* comme nous pouvons le constater dans l'échange³ suivant entre une grand-mère et ses petites-filles :

5. Ubbileen buntu bi (en tapant la porte)			
Ubbi	-leen	bunt	bi
Ouvrir	IMP.2PL	porte	DET
Ouvrez la porte.			

6. Maam bàyyil buntu bi				
Maam	bàyyi	-al	bunt	bi
Grand-mère	arrêter	IMP.2SG	porte	DET
Grand-mère arrête de taper à la porte				

Dans l'extrait 5, la requête est marquée par l'injonctif de la deuxième personne du pluriel *-leen*, suffixé au verbe. Cet ordre constitue une violation territoriale dont la visée est l'obtention d'un faire. Autrement dit, un ajustement du monde au contenu propositionnel. Cependant, il est courant que, dans de nombreux types d'interaction, la réaction à la requête soit négative, ne serait-ce temporairement. L'Homme, étant naturellement rebelle, manifeste souvent une hostilité à la contrainte et à l'ordre.

En (6), la réactive à l'initiative du locuteur est également un acte incursif, constituant une nouvelle requête du faire, marquée par le morphème *-l*. Il s'agit, en réalité, d'une variation du marqueur *-al*. La voyelle *-i* de la syllabe « *bàyyi* », ne pouvant coexister avec la voyelle *-a* du marqueur de l'impératif, entraîne la chute de cette dernière, aboutissant à la forme *-l*.

³ L'échange est enregistré dans notre appartement. Il s'agit d'une discussion entre ma grand-mère et ma sœur Sally. Cette dernière à l'habitude de s'introduire matinalement dans la chambre des jeunes pour leur demander de se réveiller, et de se préparer pour ne pas être en retard à l'école. Même pendant les jours de repos, elle ne les épargne pas. Elle a, sans en prendre conscience, inspiré cette article.



La réaction négative de refus est totale, car la locutrice n'a recours à un aucun procédé additif, ni justificatif pour masquer « son refus d'obtempérer ». Ce refus direct provoque un état émotionnel désagréable chez son interlocutrice, qui réagit par des insultes.

Dans la séquence suivante, on retrouve trois autres formes de l'impératif, qui illustrent parfaitement l'ordre strict et la requête directe :

- bul (bu + al);
- buleen (bu + al + leen);
- deel (di + al).

Ces morphèmes renforcent la contrainte imposée à l'interlocuteur et précisent la nature du « *faire imposé* » dans l'interaction.

7. Deel wax DĚGG			
Di	-al	wax	DĚGG
INACC	IMP.2SG	parler	vérité
Aies l'habitude de dire la vérité			

8. Bul ma ko waxaat					
Bu	-al	ma	ko	wax	-aat
NEG	IMP.2SG	PRON.1SG	OBJ	parler	ITE
Ne me le dis plus.					

9. (La foule essaye de le calmer)

10. Buleen wax ak man ↑					
Bu	-leen	wax	ak	man	↑
NEG	IMP.2PL	parler	CONJ	OBJ.1SG	INT.M
Ne m'adressez pas la parole.					

Dans l'extrait 7, l'élément portant la marque de l'impératif, et donc de la requête, *deel* (di + al)⁴, est antéposé au verbe. Le recours à un accent d'insistance (le substantif *dëgg* écrit avec les gros caractères) renforce le degré de gravité du FTA. La visée illocutoire de cet acte dépasse la simple incitation à réagir : elle tend à altérer la face de l'interlocuteur, en

⁴ Ce phénomène est du l'harmonie vocalique.

menaçant son autonomie et son image sociale. Ce type d'acte directif, marqué par une forte contrainte, suscite généralement une réaction négative, qu'elle soit explicite ou implicite.

Dans l'intervention 8, la séquence **bul**, issue de la combinaison de la négation **bu-** et de l'impératif **-al**, donne lieu à une modalité directive négative. Afin d'éviter l'épenthèse, la voyelle **-a**, considérée comme la plus faible par position, chute, produisant ainsi une forme morpho-phonologique réduite mais pragmatiquement marquée. Cet acte, bien qu'énoncé sous forme négative, conserve une forte portée incursif, en ce qu'il impose une contrainte comportementale à l'interlocuteur. Il s'inscrit dans un raisonnement causal pragmatique, où l'ordre implicite est soutenu par la menace tacite de « possibles représailles ». L'interaction qui en découle oscille entre deux pôles : d'un côté, la recherche d'un pouvoir hiérarchique, exprimée par la contrainte linguistique ; de l'autre, une domination symbolique, véhiculée par la charge émotionnelle et la structure argumentative de l'énoncé. Ce type d'acte révèle la complexité des échanges en wolof, où la réussite d'un acte de langage dépend non seulement de sa forme linguistique, mais aussi de sa capacité à mobiliser des affects, des rapports de place et des stratégies de légitimation.

Lorsque le public tente de s'interposer dans l'extrait 9, le locuteur mobilise toute sa capacité d'intimidation, les enjoignant à garder le silence à travers une envolée verbale particulièrement vigoureuse. Le FTA⁵ qu'il effectue est un acte de *faire faire*, marqué par le morphème de la deuxième personne du pluriel de l'impératif négatif. Cette stratégie linguistique renforce la pression exercée sur les interlocuteurs et accentue la dimension autoritaire du discours, en limitant toute tentative de contestation ou de négociation.

Nous avons constaté que la requête directe prend la forme d'un impératif en wolof. Il est toujours marqué par un morphème qui est parfois suffixé, parfois antéposé au verbe selon que la formulation est affirmative ou négative. À la forme affirmative, les morphèmes marquant l'impératif sont :

- *-al* et ses variantes *-eel*, *-l* (à la deuxième personne du singulier) ;
- *-leen* (à la deuxième personne du pluriel) ;
- « *deel* » (di + al) / « *deeleen* » (di + al + leen) (2SG et 2Pl.) ;

À la forme négative, nous avons les formes suivantes :

⁵ Sa gestuelle, la tonalité et son expression faciale renforcent foncièrement le degré de gravité de l'acte.



- « bul » (bu+al à la deuxième personne du singulier) ;
- « buleen » (bu+al+leen à la deuxième personne du pluriel) ;

5.2. La requête indirecte

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un ordre implicite marqué par le parfait *na*. Cissé (2015, p.7) l'assimile à un obligatif, une modalité qui « exprime des directives, des contenus sémantiques de souhait, de recommandation, etc. ». Précisons que parfois le marqueur *na* peut être élidé. Le degré d'imposition est, ici, moins grave, l'acte plus adouci. Analysons la séquence suivante entre un chef de famille et ses enfants :

11. Nangeen teel a dem tool waay						
na	ngeen	teel	a	dem	tool	waay
OBL	PRON.2PL	tôt	CONJ	partir	champ	INJECT
Que vous partiez tôt au champ, s'il vous plait						

12. Man damay gubi				
Man	dama	-y	gub	-i
1SG	EMPH. SUJ.1SG	INAC	chercher l'herbe	de DIR
Moi, je vais aller chercher de l'herbe.				

13. (#) Nga yóbbaaale fas wi					
(#)	nga	yóbbu	-aale	fas	wi
M.E	PRON.2PL	amener	COM	cheval	DET
Amène le cheval avec toi.					

En (11), l'obligatif est marqué par *na*, antéposé à la marque de la deuxième personne du pluriel *-ngeen*. Sur le plan de la pragmatique, l'acte effectué est un directif atténué par le procédé additif « waay ». Ainsi, bien que l'ordre soit indirect, il doit être considéré et interprété comme une action à exécuter. Ce type d'acte n'engendre que rarement une réactive assortie d'un FTA+, ce qui explique pourquoi l'énoncé (12) n'a pas la valeur d'un

refus catégorique. C'est un assertif à valeur informative. Il s'agit, dans ce contexte, d'une contreproposition, et non d'une opposition.

En (13), le marqueur de l'ordre indirect est éliminé (#-). Ce fait adouci considérablement le degré de gravité du FTA.

Une autre forme de l'ordre indirect peut être retrouvée dans l'intervention suivante, extrait d'un sermon :

14. Nanuy dellu ci Yàlla					
na	-nu	-y	dellu	ci	Yàlla
OBL	PRON.1PL	INAC	retourner	PREP	Dieu
Ayons l'habitude de nous retourner vers Dieu.					

La marque *na* est combinée avec la première personne du pluriel et celle de l'inaccompli -y. Le contenu propositionnel de cet acte est un souhait, une invite, un rappel. Il s'agit d'un acte de vouloir faire faire, qui n'est pas particulièrement contraignant. Ici, le fidèle reste maître de son destin : il peut choisir de s'y conformer ou de passer outre.

Conclusion

Au total, on parlera de requête à chaque fois que A (locuteur) demande à B (interlocuteur) d'accomplir une action quelconque. En fonction du degré d'imposition et de la gravité du FTA, deux types de requête se distinguent. La requête directe et la requête indirecte. Du point de vue de la grammaire wolof, l'injonctif est le mode d'expression privilégié pour formuler une requête. Ce mode se décline en deux temps, chacun correspondant à un type précis avec ses marqueurs distincts : l'impératif et l'obligatif. L'impératif est généralement marqué par *-al* au singulier et *-leen* au pluriel. Quant à l'obligatif, il prend la marque *na* (qu'il s'agit du singulier ou du pluriel), qui peut parfois être éliminé. Le schéma suivant permet, de façon claire et synthétique, de mieux illustrer tous ces aspects.

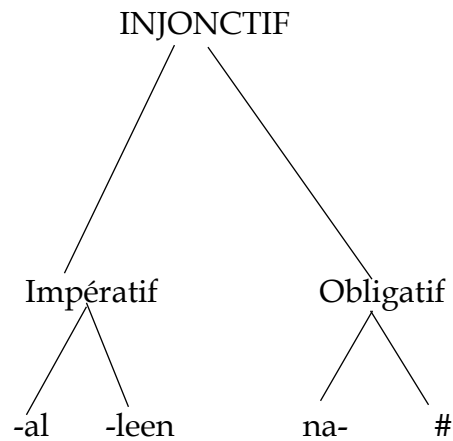


Figure 2 : *Les marques de l'injonctif*

Qu'elle soit directe ou indirecte, la requête conserve son caractère incursif, exerçant une contrainte sur l'interlocuteur en vue de l'accomplissement d'un acte. Toutefois, selon le degré d'atténuation, la stratégie employée et le contexte interactionnel, la requête peut être perçue comme plus ou moins contraignante. Une formulation directe impose une pression immédiate, tandis qu'une formulation indirecte laisse plus de marge à l'interprétation, minimisant ainsi la menace à la face.

Références Bibliographiques

AUSTIN John Langshaw. 1970. *Quand dire, c'est faire*. Edition du Seuil. Paris.

BROWN Penelope & LEVINSON Stephen. 1987. *Politeness. Some Universals in language Use*. CUP. Bridge.

CISSÉ Mamadou. 2015. « L'opposition accompli / inaccompli en wolof contemporain ». *Multilinguales*. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/multilinguales/1301> (Consulté le 20 janvier 2025).

DOEHLER Simona Pekarek et HORLACHER Anne-Sylvie. 2023. « La requête dans les interactions institutionnelles : une introduction ». *Langages & Sociétés*, 179 (2), p. 10-33.

GUMPERZ John Joseph. 1982. *Discourse strategies*. Cambridge University Press. New York.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 2012. *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Armand Colin. Paris.

LABOV William. 1978. *Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*. Les Editions de Minuit. Paris.

MBOW Fallou. (2011). « L'acte requête dans l'interaction verbale », *Revue Electronique Internationale de Sciences du langage SUDLANGUES* n°16, p. 105-121.

SEARLE John. 197). *Les actes de langage*. Herman. Paris.

SEARLE John. 1982. *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*. Éditions de Minuit. Paris.

TRAVERSO Véronique. 2007. *L'analyse des conversations*. Armand Colin. Paris.

VANDERVEKEN Daniel. 1988. *Les actes de discours*. Mardarga. Bruxelles.